

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

121^e Séance (ordinaire)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 15 octobre 2019 à 19 h 30 au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Madame Roxanne Thibeault, présidente

Les commissaires suivants :

Monsieur Sylvain Beaulieu

Monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily

Madame Marjolaine Girard

Monsieur Étienne Lavoie

Madame Johanne Morissette

Madame Nathalie Savard

Madame Édith Vaillancourt

Madame Nancy Verreault, vice-présidente

Madame Mélanie Gagnon, commissaire-parent
(primaire)

Madame Patricia Brassard, commissaire-parent
(secondaire)

Madame Nathalie Déry, commissaire-parent
(EHDAA)

Sont également présentes : madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale et madame Rosa Savona, secrétaire de gestion.

Sont absentes les personnes suivantes : madame Andrée Verreault, commissaire, madame Christine Fortin, directrice générale.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ordre du jour : acceptation

CC191015-01 Sur proposition de madame Édith Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.

1.2 Procès-verbal / dispense de lecture et acceptation

CC191015-02 Sur proposition de monsieur Sylvain Beaulieu, il est résolu à l'unanimité de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019 (120^e réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance, et d'accepter ce procès-verbal.

1.3 Procès-verbal (dépôt)

Le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 septembre 2019 (119^e réunion) est déposé.

2. QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucune

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS

3.1 Rapport de la rentrée (secteur des adultes)

Madame Annie Bouchard, directrice du Service de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du service aux entreprises, présente le rapport de la rentrée scolaire 2019-2020. Il y est question du nombre d'élèves inscrits aux différents services ainsi que des nouveautés pour l'année scolaire.

3.2 Mise en œuvre du PEVR : outil de planification et de suivi

Monsieur Jean-Michel Fortin, directeur du Service des technologies de l'information, présente l'outil développé à la Commission scolaire pour la planification et le suivi de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite. L'outil a, entre autres, été conçu en intégrant la planification et le suivi des projets éducatifs des établissements.

4. OBJETS DE DÉCISIONS

4.1 Dépôt des états financiers au 30 juin 2019 et du rapport du vérificateur

Dépôt des états financiers au 30 juin 2019

Considérant la présentation des états financiers 2018-2019 par l'auditeur responsable de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.;

Considérant que les revenus totaux ont été de 105 325 568 \$ et que les dépenses totales ont été de 105 908 863 \$;

Considérant que l'exercice financier 2018-2019 de la Commission scolaire s'est soldé par un déficit de 583 295 \$;

Considérant qu'un déficit d'exercice de 831 858 \$, à résorber en utilisant une partie des surplus accumulés, avait été autorisé au budget 2018-2019;

Considérant que les surplus accumulés au 30 juin 2019 sont de 9 762 598 \$ et que la portion disponible de ce surplus, après avoir retranché la valeur comptable nette des terrains et la subvention à recevoir pour la provision pour avantages sociaux futurs, est de 1 000 914 \$;

CC191015-03

Sur la proposition de monsieur Sylvain Beaulieu, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états financiers 2018-2019 de la Commission scolaire.

Rapport du vérificateur

Considérant le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019 préparé par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., déposé au conseil des commissaires;

Considérant que ce rapport atteste que les états financiers donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public;

CC191015-04

Sur la proposition de madame Nathalie Savard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport de l'auditeur indépendant tel que déposé.

4.2 États des taxes scolaires impayées

Considérant que l'état des taxes impayées en date du 9 octobre 2019 est soumis au conseil des commissaires;

Considérant que les arrérages de taxes dans chacun de ces dossiers sont de plus de deux ans;

Considérant que chaque contribuable concerné recevra un avis écrit en mars et, à défaut de paiement, un dernier avis en avril;

Considérant que lorsque toutes les démarches de recouvrement préalables auront été épuisées, la Commission scolaire devra entreprendre les procédures judiciaires nécessaires pour recouvrer les sommes dues;

CC191015-05

Sur la proposition de madame Johanne Morissette, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- D'approuver l'état des taxes scolaires impayées en date 9 octobre 2019 soumis au conseil des commissaires;
- Qu'à défaut de paiement ou d'entente pour l'étalement du remboursement des sommes dues, après deux avis écrits, le Service des ressources financières soit autorisé à entamer des procédures légales de recouvrement des taxes notamment par bref de saisie des biens meubles ou par mise en vente de l'immeuble concerné.

4.3 Programme de prévention en santé et sécurité au travail 2019-2022 : adoption

Considérant l'obligation de la Commission scolaire d'offrir un milieu de travail sain et sécuritaire à l'ensemble des employés;

Considérant que la Commission scolaire n'est pas dans l'obligation d'adopter un programme de prévention puisque le secteur d'activités de la Commission scolaire ne comporte pas de risques importants pour les travailleurs;

Considérant qu'il est cependant jugé important d'adopter un tel programme pour s'assurer de la santé, de la sécurité et de l'intégrité physique des employés;

Considérant le dépôt du programme de prévention en santé et sécurité au travail 2019-2022, qui a été approuvé par le comité santé et sécurité et soumis au conseil des commissaires pour examen et approbation;

CC191015-06

Sur la proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter le programme de prévention en santé et sécurité du travail 2019-2022.

4.4 Protectrice de l'élève substitut : consultation du comité de parents

Considérant la fonction de protecteur de l'élève substitut est à combler;

Considérant la volonté de notre commission scolaire, de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et de la Commission scolaire De la Jonquière de s'entendre pour la nomination à la fonction de protecteur de l'élève substitut et pour le partage des dépenses relatives au contrat;

Considérant que le conseil des commissaires avait déjà adopté le profil du protecteur de l'élève le 21 juin 2016;

Considérant l'appel de candidature effectué et les travaux du comité de sélection composés de représentants des trois commissions scolaires;

Considérant que le comité de gouvernance et d'éthique de la commission scolaire approuve le choix de la personne sélectionnée par le comité régional et recommande cette candidate au conseil des commissaires;

Considérant que le choix de la protectrice de l'élève substitut doit faire l'objet d'une consultation auprès du comité de parents.

CC191015-07

Sur la proposition de madame Marjolaine Girard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- de soumettre pour consultation au comité de parents la candidature de madame Barbara Maltais à titre de protectrice de l'élève substitut;
- que l'avis du comité de parents soit transmis au conseil des commissaires au plus tard le 18 novembre 2019.

4.5 Travaux de pavage à l'école Sainte-Hélène : contrat de gré à gré

Considérant que les soumissions reçues le 16 septembre 2019 pour le projet « École Sainte-Hélène - pavage et travaux divers M18M20701 » étaient supérieures au budget de 100 000 \$ de la Commission scolaire, et de ce fait, il a été convenu d'annuler l'appel d'offres;

Considérant que la Commission scolaire a la possibilité d'effectuer certains travaux en modifiant l'envergure du projet initial; nouveau projet qui exclura les travaux dans la cour d'école et se limitera aux travaux de pavage des stationnements;

Considérant que la compagnie Terrassement Belleau effectuera prochainement des travaux d'asphaltage pour la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, et qu'étant déjà mobilisée à proximité, l'entreprise sera en mesure d'effectuer les travaux au montant de 51 001 \$ avant taxes;

Considérant que suite à l'analyse de cette soumission par rapport à celles reçues le 16 septembre 2019, les prix soumis sont concurrentiels;

Considérant que selon la *Politique et lignes internes de conduite concernant l'octroi et la gestion des contrats d'approvisionnement, de service et de travaux de construction*, l'attribution d'un contrat de travaux de construction dont le coût est supérieur à 10 000 \$ mais inférieur à 100 000 \$ doit être octroyée par appel d'offres sur invitation;

Considérant que selon la politique (article 18 : Exception), le conseil des commissaires peut autoriser la Commission scolaire, dans un cas particulier et pour des motifs légitimes, à procéder à une acquisition selon un mode autre que celui prévu à la politique (achat de gré à gré plutôt que par appel d'offres) en autant que ce faisant, la Commission scolaire respecte les principes de ladite politique;

CC191015-08

Sur la proposition de madame Nancy Verreault, dix commissaires sont en accord, un commissaire est contre et un commissaire s'abstient. En conséquence, il est résolu à la majorité que la Commission scolaire octroie de gré à gré un contrat pour les travaux de pavage mentionnés ci-haut à Terrassement Belleau au montant de 51 001 \$ plus taxes et d'autoriser monsieur Dave Corneau, directeur du Service des ressources matérielles, à signer le contrat ainsi que tout autre écrit nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

4.6 Motion de félicitations

CC191015-09

Sur proposition de monsieur Sylvain Beaulieu, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations au comité organisateur du Grand rassemblement numérique qui s'est tenu le 11 octobre au Pavillon Wilbrod-Dufour. Les conférences d'ouverture et les divers ateliers offerts étaient très intéressants et pertinents. La conférence finale a surpris par son originalité et son dynamisme. Madame Mélanie Gagnon se joint à monsieur Beaulieu et mentionne que l'activité fût une belle réussite.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Bernard Plante et madame Marie-Fleur Duchesne déposent, au nom d'un groupe de parents, une demande de remise en place du service du transport du midi pour les élèves de l'école Du Bon Conseil d'Hébertville-Station. Madame Roxanne Thibeault mentionne que la demande sera analysée et qu'un suivi leur sera fait.

Monsieur Jules Girard, citoyen d'Alma, pose des questions sur divers sujets auxquelles répond madame Thibeault, présidente.

6. CORRESPONDANCE

6.1 L'Accent des jeunes : remerciement

Dépôt de la lettre de monsieur Olivier Côté, chargé de projet de L'Accent des jeunes, nous remerciant de notre participation au Grand rassemblement qui s'est déroulé le 7 septembre dernier à la Boîte à Bleuets d'Alma.

7. INFORMATION

7.1 Grand rassemblement numérique de la CSLSJ du 11 octobre 2019

Monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur des Services éducatifs, présente un compte rendu de la tenue du Grand rassemblement numérique du 11 octobre dernier. Il mentionne qu'environ 300 personnes ont participé, soit des enseignants, conseillers pédagogiques, professionnels, personnel de soutien technique, personnel de secrétariat, cadres et commissaires.

Les commentaires préliminaires des participants sont très positifs. L'objectif recherché a été atteint, soit que le personnel fasse « un pas de plus » dans l'utilisation du numérique. Un bilan plus complet sera fait au cours des prochaines semaines par le comité organisateur.

Monsieur Harvey souligne, entre autres, l'implication d'élèves du programme de soutien informatique du CFP Alma qui ont apporté un soutien technique tout au long de la journée. Il mentionne également l'orientation écologique de la journée : fontaines d'eau et de café et utilisation de contenants compostables lors du dîner.

Le comité organisateur analysera la possibilité d'une deuxième édition.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CC191015-10

La séance est levée à 21 h 10 sur proposition de madame Nathalie Déry, laquelle est adoptée à l'unanimité.

Roxanne Thibeault, présidente

Me Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et secrétaire générale